

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00006
Numéro SIREN : 844 832 535
Nom ou dénomination : 5 M

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2019 sous le numéro de dépôt 11606

Didier TOURRE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
CS 80236 -55005 BAR LE DUC CEDEX

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 29 MAI 2019
sous le n° A 11606

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR LA VALEUR DES APPORTS EFFECTUES

par :

. Vincent MEGE

à la

. SAS 5M

**43 A Route Notre Dame d'Etang
21370 VELARS SUR OUCHE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

sur la valeur des apports effectués par

Monsieur Vincent Mege à la SAS 5M

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique en date du 12 avril 2019, concernant l'apport consenti par **Monsieur Vincent MEGE** à la **SAS 5M**,

j'ai établi le présent rapport sur la valorisation des apports et leur rémunération en application de l'article R. 225-8 du Code de Commerce.

Le contrat d'apport prévoyant les apports des parts sociales de la société SARL ORTHO MULT ICONCEPT – OMC détenues par Monsieur Vincent MEGE a été établi en date du 12 avril 2019.

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport.

Le présent rapport vous est présenté selon le plan suivant :

- I. Présentation de l'opération envisagée
- II. Description des apports
- III. Diligences accomplies et appréciation des avantages particuliers
- IV. Conclusion



I. PRESENTATION DE L'OPERATION ENVISAGEE

L'opération d'apport intervient entre :

- **Monsieur Vincent MEGE**
Demeurant 43 A Route de Notre Dame d'Etang – 21370 VELARS SUR OUCHE
Né le 4 décembre 1975 à LE MANS (72)
D nationalité française.
- **La société 5M**
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Dont le siège social est 43A Route de Notre Dame d'Etang – 21370 VELARS S/OUCHE
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro
844 832 535
Représentée par Monsieur Vincent MEGE président de la société.

Elle porte sur l'apport de :

- **751 parts sociales de la Sarl ORTHO MULTI CONCEPT – OMC détenues par Monsieur Vincent MEGE.**

II. DESCRIPTION DES APPORTS

La société est une Sarl au capital de 15 000 € divisé en 1 500 parts sociales détenues par Monsieur Vincent MEGE (751 parts) et la Société 5M (749 parts).
Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON et a son siège social 43 A Route de Notre Dame d'Etang – 21370 VELARS SUR OUCHE

Elle a pour activité : la fabrication, la fourniture et le négoce de tout matériel orthopédiques, de prothèses externes, de matériel d'aide technique aux handicapés, de petits outillages et de tous produits et activités connexes.

Les 751 parts sociales apportées ont été souscrites lors de la création de la société par des apports en numéraires.

Valorisation :

Les titres de la société **ORTHO MULTI CONCEPT – OMC** ont été valorisés sur la base des comptes annuels de ladite société arrêtés au 31 décembre 2018 dans le traité d'apport à une valeur retenue pour l'ensemble des parts sociales de 620 000 €, soit pour les parts apportées (751) 316 000 €

III. DILIGENCES ACCOMPLIES

J'ai pris connaissance des comptes sociaux de chacune des entités concernées directement par l'opération, à savoir :

- Le bilan, compte de résultat et annexe de la **Sarl ORTHO MULTI CONCEPT – OMC** au 31 décembre 2018
- L'évolution de l'activité sur les 4 premiers mois de 2019 par rapport à l'année précédente



- L'organigramme du Groupe
- Les procès verbaux de la dernière assemblée de la société apporteuse
- Les statuts et KBIS de la société apporteuse ainsi que la bénéficiaire de l'apport.

J'ai réalisé une revue des comptes sociaux de la société apporteuse en date du 31 décembre 2018.

J'ai réalisé ma propre évaluation des titres de la **Sarl ORTHO MULTI CONCEPT – OMC**, ce qui m'a permis de confirmer la valeur retenue dans le projet d'apport à savoir :

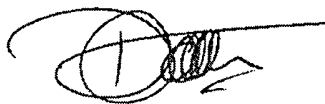
- Pour la société ORTHO MULTI CONCEPT – OMC, une valeur de 620 000 € pour l'ensemble des parts sociales et une valeur des 751 parts sociales apportées pour 316 000 €

IV. CONCLUSION

Sur la base de mes travaux et à la date du présent rapport, je suis d'avis que la valeur des apports retenue s'élevant globalement à 316 000 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire de l'apport.

Bar Le Duc, le 28 mai 2019

Le Commissaire aux apports



Didier Tourre